



PACTE MONDIAL

Neuville en Ferrain,
Le 1^{er} Mars 2007

Je, soussigné, Patrick VAN DEN SCHRIECK, Président des Laboratoires SARBEC, renouvelle mon engagement au soutien, à la promotion et à la mise en pratique des 10 principes du Pacte Mondial.

Je transmets ci-joint ma déclaration de bonne pratique réalisée durant l'année 2006 dans le cadre de l'application du 9^{ème} principe à savoir encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Patrick VAN DEN SCHRIECK



C. DE FARM E • P A R I S

